

---

M.E.S., Numéro 125, Novembre - Décembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 02 novembre 2022



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, novembre - décembre 2022*

## TRANSHUMANCE DES ELEVEURS MBORORO VERS LE BASSIN DE L'UELE.

*Défis et enjeux de sécurité alimentaire en RD. Congo*

par

**Jean - Paul NEMOYATO BAGEBOLE**

*Diplômé d'Etudes Approfondies, Doctorant en Sciences Économiques  
Chef de Travaux, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,  
Université de Kinshasa*

---

### Résumé

La rapidité avec laquelle se manifestent les changements climatiques dans le bassin du Lac Tchad et la dégradation des conditions sécuritaires dues à la présence de Boko Haram et des autres forces négatives dans la région, contraignent les éleveurs transhumants Mbororo à migrer vers le Bassin du Congo où ils trouvent l'abondance des ressources en eau et en pâturages. A cause de la porosité de la longue frontière séparant le Nord de la RDC et la RCA, plusieurs vagues de migrations de ces éleveurs ont envahi le Bassin de l'Uélé et elles sont à l'origine de beaucoup de conflits fonciers et sociaux, etc., avec les communautés autochtones. La présente réflexion tient, d'une part, à alerter l'opinion congolaise sur le risque d'accaparement des terres par les éleveurs transhumants expansionnistes avec une incidence néfaste sur la sécurité alimentaire dans ces milieux et, d'autre part, à faire observer à l'Etat congolais la nécessité de sécuriser les frontières pour stopper les immigrations massives et incontrôlées et d'encadrer la transhumance des Mbororo, déjà à l'intérieur du pays. Un tel dispositif permettra à coup sûr, de réduire les risques des conflits fonciers, sociaux et d'insécurité alimentaire.

**Mots-clés :** *Transhumance, sécurité alimentaire, éleveurs Mbororo, bassin de l'Uélé.*

### Abstract

*The rapidity with which climate change is manifesting itself in the Lake Chad Basin and the deterioration of security conditions due to the presence of Boko Haram and other negative forces in the region, are forcing Mbororo transhumant herders to migrate to the Congo Basin where they find plenty of water and pasture resources. Because of the porosity of the long border separating the North of the DRC and the CAR, several waves of migrations of these breeders have invaded the Uélé Basin and they are at the origin of many land and social conflicts, etc. , with indigenous communities. This reflection aims, on the one hand, to alert the Congolese public to the risk of land grabbing by expansionist transhumant herders with a harmful impact on food security in these environments and, on the other hand, to point out to the Congolese State the need to secure the borders to stop massive and uncontrolled immigration and to supervise the transhumance of the Mbororo, already inside the country. Such a system will certainly reduce the risks of land and social conflicts and food insecurity.*

**Keyword :** *Transhumance, food security, Mbororo herders, Uélé basin.*

### INTRODUCTION

L'élevage occupe une place non négligeable dans les économies des pays du bassin du lac Tchad : il contribue pour plus de 18% à la formation du Produit intérieur brut (PIB) et constitue une source importante de revenu pour près de 87% de la

population de la sous-région<sup>1</sup>. Cette contribution fait du pastoralisme l'un des moyens les plus sûrs de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en raison de son apport en termes de création d'emplois, de revenus en milieu rural et de protéines dans l'alimentation.

Le pastoralisme en vigueur dans la sous-région est du type traditionnel, avec un cheptel abondant, pouvant être estimé en plusieurs millions de têtes de bovins, d'ovins et de caprins. Dans ce système de production, la conduite des cheptels aux pâturages et la pratique de la transhumance sont les deux principales voies d'alimentation des bétails. De façon générale, face à la rareté des pâturages, dans les pays sahéliens, les éleveurs recourent de manière permanente à la transhumance dont le mouvement part de l'intérieur de la sous-région du Lac Tchad vers les bassins du Sud les plus arrosés. Ainsi, la transhumance est considérée comme un mouvement saisonnier et même annuel d'éleveurs avec leurs cheptels à la recherche des pâturages et de l'eau dont la finalité est de sécuriser les troupeaux face à la variabilité des ressources pastorales<sup>2</sup>.

La pratique de la transhumance constitue, pour la majorité des éleveurs des pays du bassin du Lac Tchad, une stratégie efficace d'adaptation aux aléas climatiques qui engendrent la rareté des pâturages. Elle demeure un système d'exploitation opportuniste face aux défis d'accès à l'eau et aux fourrages pendant les saisons de sécheresse, en tirant partie de la diversité écologique et de la complémentarité entre les différentes zones agro-climatiques de la région. Dans le même cadre, Tubiana et al. font ressortir le fait que « la rapidité avec laquelle se manifestent les changements climatiques impose l'option de l'adaptation comme stratégie relevant du réalisme et de l'évidence. Etant donné l'incertitude de l'évolution du climat, émigrer vers le centre du continent africain, donc le Bassin du Congo, est une véritable adaptation aux changements climatiques qui deviennent, pour les éleveurs, le plus grand défi de l'histoire. Cela constitue à la fois un mécanisme de survie et une anticipation par rapport aux perturbations vécues et futures qui augmentent de façon permanente la vulnérabilité des populations et des activités auxquelles elles s'adonnent. On constate cependant une modification des parcours de transhumance qui laisse penser à une option écologique inévitable<sup>3</sup> ».

Il s'en suit donc que l'intensité des mouvements des éleveurs transhumants est devenue plus importante et les séjours dans les zones d'accueil Sud-sahéliennes deviennent de plus en plus longs. C'est notamment le cas des éleveurs peuls, communément appelés " Mbororo", dont les vagues de migrations dans le Bassin du Congo ont débuté depuis les années 2000 et deviennent une source grandissante de conflits entre transhumants et autochtones. Ainsi se pose cette question : est-ce que la présence de plus en plus massive et irrégulière de ces éleveurs dans la partie Nord-Est de la RD. Congo affecte directement et de façon inquiétante le système de production agricole ? Nonobstant les possibilités de l'augmentation de l'offre des produits d'élevage, il y a-t-il risque de l'insécurité alimentaire est à craindre ?

---

<sup>1</sup> FAO et CIRAD, *Dynamiques et Facteurs des migrations au Sud du Sahara*, cité par R., Tshimanga, M., Bisa et B., Lututala, *Nexus, Climat-Eau-Migrations-Conflits dans le bassin du Congo*, Paris, Ed. Esperance, 2022, p203.

<sup>2</sup> R., Tshimanga et al, op.cit., p204.

<sup>3</sup> Tubiana L.F et al, *Anticiper pour s'adapter, le nouvel enjeu du changement climatique*, France, Pearson Education, 2010 cité par R., Tshimanga et al, op.cit., p205.

Structuré en trois points, sous le regard économique –sociologique, soutenu par l’observation et la documentation comme techniques<sup>4</sup> par lesquelles nous nous sommes servi pour la collecte des informations, la présente réflexion planche, succinctement, sur l’état des lieux des migrations des éleveurs Mbororo, les défis et les opportunités de la sécurité alimentaire, et les mesures d’atténuation des aspects négatifs de la transhumance de ces éleveurs dans le bassin de l’Uélé, etc. Une brève conclusion en met un terme.

## I. ETAT DES LIEUX DES MIGRATIONS DES ELEVEURS MBORORO DANS LE NORD-EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les migrations des éleveurs transhumants Mbororo du Bassin du Lac Tchad vers le Bassin du Congo impliquent plusieurs pays, notamment le Niger, le Nigéria, le Tchad, le Cameroun, le Soudan du Sud, le Soudan, l’Ouganda, la RCA, la République du Congo et la RDC. De ce fait, tous ces pays constituent une région d’interaction qui permet d’identifier les facteurs qui sont à l’origine des migrations dans les pays de provenance et les causes de vulnérabilité dans les pays d’accueil des migrants.

Pour une bonne compréhension de l’ampleur du phénomène de transhumance des Mbororo, l’étude articule ce premier point en quatre séquences, à savoir : les causes des migrations, les caractéristiques de la zone d’accueil des migrants, les grandes vagues de migrations et enfin, les effectifs des migrants et leurs conséquences.

### 1.1 Causes de la transhumance

Le Lac Tchad est une vaste cuvette d’eau douce située entre le Sud du désert de Sahara et le Nord du Bassin du Congo. La fertilité des terres, la présence de l’eau, l’intensification des migrations et des mobilités sont autant d’éléments favorables à la diversification des activités au sein de cette sous-région.

Cependant, à la suite des variations saisonnières importantes du lac qui ont entraîné l’irrégularité des inondations de la cuvette et y ont rendu les conditions de vie particulièrement difficiles pendant longtemps, les éleveurs transhumants étaient contraints d’effectuer avec leurs troupeaux des déplacements itinérants à la recherche des ressources hydriques et fourragères disponibles.

En plus du tarissement du Lac Tchad, s’ajoute l’insécurité causée par la secte islamique Boko-Haram dans cette sous-région, caractérisée par les agressions et vols du bétail et la destruction des exploitations agricoles.

De même, les conflits successifs en RCA qui opposent les Anti-Balaka (chrétiens et majoritaires) et les Séléka (musulmans et minoritaires) autour du pouvoir politique et le contrôle du territoire national, alimentent les mouvements transfrontaliers, notamment la transhumance des éleveurs Mbororo vers le Bassin de l’Uélé<sup>5</sup>.

### 1.2 Caractéristiques de la zone d’accueil

La zone d’accueil des éleveurs Mbororo est localisée dans la partie Nord-Est de la RDC à l’intérieur des limites de 0,25° à 4,75° de latitudes Nord, de 23° à 30° de longitudes Est, intégrant ainsi trois provinces administratives de la RDC, à savoir : le Bas-Uélé, le Haut-Uélé et l’Ituri.

<sup>4</sup> ESISO ASIA-AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Ed. De TIRKA, PUK, UNIKIS Kisangani, RD. Congo, 2012.

<sup>5</sup> J., Omasombo et al, *Bas-Uélé : Pouvoirs locaux et économie agricole*, Tervuren, Musée royal, 2014, p330.

Cette zone est délimitée au Nord par la RCA et le Soudan du Sud, au Sud par les Provinces de la Tshopo et du Nord-Kivu, à l'Est par l'Ouganda, et à l'Ouest par les Provinces de la Mongala et du Nord-Ubangi. La zone est représentée par la carte ci-dessous.

Figure n°1 : **La zone d'accueil des éleveurs Mbororo**



### 1.2.1 Cours d'eau

Plusieurs cours d'eau drainent cette zone, constituant ainsi trois sous-bassins versants, dont les rivières Aruwimi, Itimbiri et Uélé.

Dans l'ensemble, cette zone fut le grenier de la RDC, avant et même quelques années après l'accession du pays à l'indépendance. La pratique des cultures vivrières et pérennes a permis la mise à disposition de produits alimentaires (banane, arachide, riz, maïs, haricot, manioc, patate douce), de produits bruts exportés (café, cacao) et de produits ayant subi un début de transformation (coton, caoutchouc, huile, tourteaux, etc.).

### 1.2.2 Population

Selon les données recueillies dans l'annuaire statistique de l'INS pour l'exercice 2017, la population totale de la zone d'étude était estimée à 6.976.000, soit d'une densité moyenne de 23 hab/km<sup>2</sup>.

La Province de l'Ituri occupe la première position avec 3.828.000 habitants sur une superficie de 65.658 km<sup>2</sup>, soit 58 hab/km<sup>2</sup>; suivie de la Province du Haut-Uélé peuplée de 1.957.000 habitants sur une superficie de 89.683 km<sup>2</sup>; soit 22 hab/km<sup>2</sup>; enfin la Province du Bas-Uélé qui ne compte que 1.212.000 habitants sur une grande superficie de 148.331 km<sup>2</sup>, ce qui représente la densité la plus faible de 8,2 hab/km<sup>2</sup>.

Pour des raisons évidentes, j'ai choisi d'analyser en profondeur l'incidence de la transhumance des éleveurs Mbororo dans la Province du Bas-Uélé, en ce que :

- celle-ci est géographiquement la porte d'entrée des éleveurs migrants dans le Bassin du Congo, tel que l'on peut s'en apercevoir sur la carte présentée au paragraphe 1.2.1 ci-dessus ;

- une densité de 8 hab/km<sup>2</sup>, signifie que dans l'ensemble 8 personnes disposent d'une superficie de 100 ha de terre, soit 12,5 ha par personne (paysan).

Dans la pratique, notre enquête sur terrain en décembre 2021<sup>6</sup> a révélé que dans la plupart de cas, la superficie cultivée oscille entre 0,5 et 1,00 ha pour la majorité des paysans. Donc sur un potentiel de 12,5 ha disponible par personne, la quasi-totalité de terres reste inexploitées ;

- enfin, l'abondance des ressources naturelles (eau, pâturages, forêts,...), la faible densité et la perméabilité des frontières entre la RCA et le Soudan du Sud attirent l'immigration des éleveurs transhumants.

Ces milliers de pasteurs se livrent chaque jour à une lutte sans merci pour la conquête des terres contre ceux qui la possèdent.

L'ennemi mortel est celui qui convoite votre lopin de terre. Vous l'éliminez, sinon c'est lui qui vous élimine. Les cycles des génocides observés dans beaucoup de régions en Afrique, voire dans le monde, trouvent leurs racines dans la lutte pour les terres<sup>7</sup>. Ainsi, poursuit le Professeur Kasongo-Numbi, le massacre des Hutus par plusieurs centaines de milliers dans les camps de réfugiés entre 1996 et 1997, globalement assimilés aux milices génocidaires a servi d'alibi au Rwanda pour décourager le retour au pays de chercheurs des terres : les autorités rwandaises ont profité de l'aubaine de poursuivre les "génocidaires" au Congo pour exterminer, sur un terrain étranger, leurs propres compatriotes réfugiés, propriétaires ou demandeurs potentiels de terres ou décourager les rescapés de rentrer au Rwanda où l'exiguïté des terres y sévit déjà.

L'immigration massive des réfugiés rwandais devient intolérable et pénible en ce qu'elle déstabilise et met en péril la vie sociale, économique et politique dans les Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri qui vivent dans l'insécurité grandissante depuis trois décennies.

Il y a plus : beaucoup d'immigrés rwandais ont, par voies frauduleuses, obtenu l'identité congolaise. Certains ont même été aidés par les leurs jusqu'à la nomination comme Hauts fonctionnaires de l'Etat congolais en lieu et place des nationaux. Actuellement, un phénomène nouveau apparaît : une communauté de race Tutsi prétend constituer une tribu existant sur les hauteurs des Monts Mitumba depuis des siècles. Alors qu'historiquement, ces Tutsi prénommés « Banyamulenge » ne sont pas des congolais d'origine au sens de la loi. Il s'agit des immigrés qui sont enracinés, faute de l'administration congolaise et du HCR pour les encadrer et négocier leur retour au Rwanda, pays de leurs ancêtres<sup>8</sup>.

Pour toutes ces raisons, la présence massive et croissante des éleveurs transhumants Mbororo dans le Nord-Est de la RDC et les pressions qu'ils exercent sur les différentes ressources nationales sont des causes certaines des conflits avec les communautés autochtones dont les activités dépendent de ces mêmes ressources naturelles.

---

<sup>6</sup> Au mois de Novembre et Décembre, nous avons effectué une enquête dans le Bas-Uélé qui nous a permis de collecter les données sur la sécurité alimentaire et ce en rapport avec nos recherches doctorales en cours.

<sup>7</sup> Kasongo-Numbi, *L'Afrique se recolonise*, Paris, Éd., Harmattan, 2008, p273.

<sup>8</sup> Kabuya Lumuna, *Conflits de l'Est du Zaïre*, Kinshasa, Éd, Secco, 1997, p47.

### 1.3 Vagues de migrations Mbororo

La frontière naturelle entre le Bas-Uélé et la RCA, longue de plus ou moins 800 km, étant poreuse, la majorité d'éleveurs migrants y accèdent (en clandestinité) à travers plusieurs pistes incontrôlées, en traversant la rivière Mbomu, spécialement pendant la saison sèche, période d'étiage.

L'état des lieux des principales vagues migratoires des éleveurs transhumants en RDC est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau I. Vagues migratoires des éleveurs Mbororo en RDC de 1980 à 2019

Années d'accès	Zones d'accès et de transhumance	Attitudes des autorités	Observations
1987	De la RCA (Préfecture Haut Mbomu) vers le Bas-Uélé : Ango (Sasa, Dakwa) et Bondo (Gaya)	Repoussée par les FAZ/DSP (Major Mahele Lieko devenu Général par la suite)	Présence militaire et des services: le contingent commandé par Mahele était principalement constitué des unités combattantes stationnées en permanence à la 41 <sup>ème</sup> Brigade commando, à Kisangani (Rive gauche)
1999-2001	De la RCA vers le Bas-Uélé : Ango (Sasa, Dakwa), Bondo (Bili), Poko (Amadi)	L'entrée facilitée par la Haute Autorité du Bas-Uélé du groupe rebelle MLC, avec la complicité de quelques autorités coutumières ayant cédé à la pression du MLC.	- Faiblesse de l'autorité politique, - Perméabilité de la frontière, - Présence d'un mouvement armé, le MLC
2012-2013	De la RCA vers le Bas-Uélé (Ango et Poko) puis l'Ituri (Aru, Mambasa) et Haut-Uélé (Niangara, Dungu, Watsa et Faradje)	L'entrée occasionnée par le déclenchement des conflits entre les Anti-Balaka (chrétiens) et les Séléka (musulmans)	- Lieu d'asile (abondance des ressources en eau et pâturages), - Opportunités d'affaires et de la transhumance
2016-2019	De la RCA vers : - Le Bas-Uélé : Bondo (Soa, Bena, Monga), - La Tshopo : ville de	L'entrée occasionnée par les conflits en RCA et l'insécurité de Boko-Haram dans	Idem

	Kisangani, - La Mongala : Bumba en passant par la ville de Buta	le Bassin du Lac Tchad ; la frontière étant poreuse	
--	--	---	--

**Source** : R., Tshimanga et al, op.cit., Extrait du tableau 9.1, p214.

La lecture attentive du tableau ci-dessus appelle les commentaires qui suivent :

- depuis son accession à l'indépendance, c'est à partir de 1987 que la RDC a commencé à subir les immigrations des nomades venus des pays du bassin du Lac Tchad ;
- la première vague, en 1987, était composée essentiellement des libyens, tchadiens et soudanais qui étaient venus braconner à grande échelle dans le Territoire d'Ango. Cette vague a été farouchement repoussée grâce à la présence militaire renforcée ; toutes les autres vagues sont facilitées et/ou occasionnées par la porosité de la frontière due à l'absence de surveillance militaire dans cette zone ;
- la rareté des pâturages et des ressources en eau, les conflits armés en RCA et l'insécurité de Boko-Haram dans les pays du Bassin de Lac Tchad poussent les pasteurs transhumants à migrer vers le Bassin du Congo, lieu d'asile et d'abondance des ressources naturelles tant recherchées ;
- l'immensité du territoire de la zone d'accueil des éleveurs migrants offre assez d'opportunités d'affaires, à travers la vente du bétail et l'achat des ressources minières issues de l'exploitation artisanale. Nous y reviendrons.

#### 1.4 Effectifs des migrants (éleveurs et bétails) et conséquences

##### 1.4.1 Effectifs des Mbororo et de leurs bétails

Les estimations des effectifs des Mbororo et de leur cheptel proviennent des concertations de l'ONG PAX avec les représentants éleveurs (communément appelés Ardu) dans les provinces du Bas et Haut-Uele.

Alors qu'à l'issue du recensement effectué par les FARDC en 2004 au terme duquel un total de 2.463 personnes a été identifié ; en 2007 PAX avait estimé l'effectif total des Mbororo entre 15.000 et 20.000 personnes. En 2021, PAX estime que l'effectif de ces éleveurs est approximativement à 56.000 personnes dans ces deux Provinces tel que l'indique le tableau ci-après :

Tableau II. Estimation du nombre de Mbororo dans le Bas et Haut-Uélé

Territoires	Chefs (Ardu)	Adultes	Enfants	Total
1. Ango	1. Mohamed Tchad	11.000	9.000	20.000
	2. Djuma Bakiti	3.500	1.500	5.000
	s/t	14.500	10.500	25.000
2. Poko	Mr Dibril Mohamed	8.150	6.850	15.000
3. Niangara	1. Mr Haladji (et son fils	-	-	1.000

	Becker)	7.000	8.000	15.000
	2. Mr Yousouf Amadou			
				<b>56.000</b>

**Source :** www. Pax forpeace.nl, « Les Mbororo dans les provinces du Bas et Haut-Uele, p14.

A moins de 20 ans, l'effectif des Mbororo a quasiment triplé. Sur 56.000 éleveurs recensés, la Province du Bas-Uélé regorge 40.000, soit 71,4% et le Haut-Uele 16.000, soit 28,6%.

Le nombre de têtes de bétail est estimé à 175.000 tel que repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau III. **Estimation du nombre de vaches possédées par les Mbororo dans le Bas et Haut-Uélé en 2021.**

Territoires	Nom du Chef	Nombre de vaches
Ango	Mohamed Tchad	50.000
Poko	Dibril Muhamed	60.000
Bondo	Saïdi	25.000
Niangara	Yousouf Hamadou	40.000
<b>Total</b>		<b>175.000</b>

**Source :** idem

Sur 175.000 vaches, les Territoires de la Province du Bas-Uélé (Ango, Poko et Bondo) en possèdent 135.000 (soit 77%) et le Territoire de Niangara du Haut-Uele en compte 40.000 vaches (soit 23%). Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative. Le dénombrement exhaustif pourrait révéler des effectifs élevés des éleveurs et de leurs troupeaux.

#### 1.4.2 Conséquences de l'implantation des Mbororo

La présence illégale des éleveurs Mbororo dans le bassin de l'Uélé pose des problèmes de plusieurs ordres, notamment administratif, socioéconomique, sécuritaire et environnemental.

1° Sur le plan administratif :

- le non-respect des autorités établies ainsi que des lois et règlements de la République ;
- les conflits d'intérêts entre la province et les ETD sur la perception des taxes ;
- les arrestations des activistes de la société civile à cause de leurs dénonciations des compromissions entre les autorités politico-administratives et les représentants des Mbororo.

2° Sur le plan socioéconomique :

- la cohabitation difficile et conflictuelle entre les éleveurs Mbororo et les communautés locales sédentaires vivant de l'agriculture et de la chasse ;

En quête permanente des pâturages, les troupeaux ravagent, sur leur passage, les champs des populations, détruisent les pièges pour gibiers, les routes de desserte agricole, aggravent la misère et la crise alimentaire ;

- les risques d'épidémies, des maladies hydriques, la résurgence des maladies jadis éradiquées dont la trypanosomiase due au nuage des mouches tsé-tsé qui accompagnent les bêtes et les zoonoses drainées par les mêmes troupeaux, entraînant beaucoup de cas d'avortement, de morbidité et de mortalité ;
- l'organisation des marchés pirates par les commerçants soudanais et centrafricains dans les sites occupés par les Mbororo dont l'Etat ne tire aucun profit;
- l'absence d'un dispositif de contrôle vétérinaire à la frontière et de vaccination périodique du cheptel.

3° Sur le plan sécuritaire, sous prétexte de protéger leurs bovins, les Mbororo sont armés, ils dissuadent et tuent régulièrement les autochtones. Certains groupes de ces éleveurs fournissent des services logistiques aux rebelles de la LRA<sup>9</sup>, aggravant ainsi l'insécurité ;

4° Sur le plan environnemental, les conséquences sont multiples, notamment :

- la pollution des eaux de rivières et des sources d'eau potable par le bétail qui s'y baigne ou s'abreuve. Par conséquent, certaines communautés locales sont obligées de s'approvisionner en eau potable sur le marché, et ce à titre onéreux ;
- la présence désordonnée et non encadrée du cheptel bovin dans les pâturages constitue une menace pour les aires protégées et leur biodiversité.

Bien plus, lors du Colloque sur la problématique des éleveurs Mbororo, tenu en juillet 2019 à l'Université de l'Uélé à Isiro, les participants ont soulevé plusieurs problèmes dus à la transhumance dans la région<sup>10</sup>. Ces problèmes concernent notamment la pression sur les ressources naturelles, la pollution et le tarissement des ressources d'eau, les conflits fonciers et sociaux ainsi que la prolifération des maladies zoonotiques.

## II. DEFIS ET OPPORTUNITES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire prévaut dans une entité donnée lorsque « toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie saine et active »<sup>11</sup>.

Il découle de cette définition que la sécurité alimentaire comporte quatre composantes, à savoir : la disponibilité des aliments, la stabilité des approvisionnements, l'accessibilité physique, économique et sociale aux aliments et la qualité ou la salubrité (des aliments).

Dans le cadre de cette étude, nous voulons savoir en quoi la présence des éleveurs transhumants Mbororo constitue un défi, mieux un danger qui affecte la sécurité alimentaire dans la zone d'accueil ; ou bien cette présence offre-t-elle des opportunités de sécurité alimentaire ?

<sup>9</sup> LRA : Armée de Résistance du Seigneur, un groupe (militaire) rebelle ougandais qui a trouvé refuge au Nord-Est de la RDC depuis 2005.

<sup>10</sup> Rapport du Colloque sur la Problématique des éleveurs Mbororo dans le Bassin de l'Uélé et recherche d'une paix durable, Université de l'Uélé, Isiro 2019, cité par R., Tshimanga et al., op.cit., p107.

<sup>11</sup> Comité de Sécurité Alimentaire, *S'Entendre sur la terminologie*, 39<sup>ème</sup> session, Rome, Octobre 2012, p6.

## 2.1 Défis de sécurité alimentaire

Les éleveurs migrants qui ont envahi le Nord-Est de la RDC ont accru les pressions sur les différentes ressources naturelles, notamment les ressources hydriques et foncières. Pourtant, la survie des communautés autochtones ne repose que sur des activités dépendant nécessairement de ces mêmes ressources, à savoir : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le transport (terrestre, par voie d'eau), etc. ; et la plupart de ces activités procèdent aussi des variations saisonnières et climatiques<sup>12</sup>.

L'élevage extensif et non encadré que pratiquent les Mbororo, affecte dangereusement toutes les composantes de sécurité alimentaire ci-dessus évoquées.

### 2.1.1 Disponibilités alimentaires

En quête permanente des pâturages, les troupeaux ravagent, sur leur passage, les cultures vivrières dans les champs, détruisent les pièges tendus par les chasseurs, polluent les eaux des rivières et détruisent les routes (de desserte agricole, d'intérêt provincial et national). Tous ces actes ont pour conséquence la diminution drastique des récoltes agricoles, des produits de la pêche et de la chasse. De même, les produits de la cueillette et de ramassage qui, quoique saisonniers, constituent à la fois un complément alimentaire et une source de revenu. Il s'agit des produits tels que : les champignons, les chenilles, les termites, le miel, les poivres, etc.

Bien plus, tenant compte de leur démographie qui est constamment en évolution croissante, les Mbororo sont demandeurs des denrées alimentaires, puisque disposant d'un pouvoir d'achat sûr. En conséquence, alors que l'offre diminue graduellement, la demande prend l'ascenseur, entraînant ainsi une hausse des prix des denrées, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Enfin, dans les lignes précédentes, nous avons dit que la Province du Bas-Uélé, porte d'entrée des pasteurs migrants, a une densité plus faible et qui se situe autour de 8 hab/km<sup>2</sup> et c'est ce qui attire l'immigration massive et incontrôlée des éleveurs Mbororo. L'envahissement des vastes étendues de terres par ces pasteurs, en ce compris des espaces laissés en jachère pour leur reconstitution, est porteur des germes de conflits fonciers et de risques d'expropriation aggravant la vulnérabilité des communautés paysannes.

Par ailleurs, plus d'un observateur ont remarqué que l'espace du Bassin de l'Uélé subit de plein fouet les effets du changement climatique en dépit de sa forte dotation en ressources en eau. Ces effets qui affectent la vulnérabilité des paysans qui dépendent essentiellement de l'agriculture pluviale : l'augmentation de l'évaporation résultant de la hausse des températures sera supérieure à l'augmentation globale des précipitations. Ce qui signifie que les communautés de cette région vont observer une augmentation de la fréquence annuelle des sécheresses.

### 2.1.2 Accessibilité aux aliments

La seule présence des denrées alimentaires ne suffit pas pour qu'il y ait sécurité alimentaire. Le consommateur doit, pour ce faire, disposer du pouvoir d'achat et le système d'approvisionnement des denrées doit fonctionner sans faille<sup>13</sup>.

Dans le paragraphe précédent (2.1.1), nous avons fait allusion au fait que les actes sauvages des éleveurs transhumants Mbororo affectent dangereusement les

---

<sup>12</sup> R., Tshimanga et al, op.cit., p38.

<sup>13</sup> G., Azoulay et J.C., Dillon, *La Sécurité alimentaire en Afrique* : Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies, Paris, Ed., Karthala, 1993, p129.

récoltes agricoles, les produits de la pêche, de la chasse, de la cueillette et du ramassage.

Il va de soi que la diminution des disponibilités qui en découle amenuise les revenus des ménages des communautés locales, et donc leur capacité économique à accéder aux denrées alimentaires qu'ils ne produisent pas.

### 2.1.3 Stabilité des approvisionnements

La destruction des voies de communication affecte le fonctionnement du système de commercialisation, et donc les conditions d'accessibilité physique aux aliments.

Cette composante implique la régularité spatio-temporelle de la disponibilité alimentaire<sup>14</sup>, et donc éviter la rupture de stocks.

Cependant, l'instabilité de la production domestique due à la dégradation climatique, les déficiences des infrastructures de commercialisation ainsi que les fluctuations des prix peuvent être à l'origine des ruptures régulières des stocks.

### 2.1.4 Salubrité des denrées

Notre observation directe sur la présence des éleveurs Mbororo dans la Province du Bas-Uélé nous a permis de constater beaucoup de faits susceptibles d'altérer la qualité des aliments. Deux faits majeurs ont éveillé notre sensibilité :

- l'inexistence d'un dispositif de contrôle vétérinaire à la frontière et de vaccination périodique des cheptels,
- les risques d'épidémies, de maladies hydriques et de résurgence des maladies jadis éradiquées comme la trypanosomiase due au nuage des mouches tsétsé qui accompagnent les bêtes, etc.

## 2.2 Opportunités de sécurité alimentaire

Si la section précédente (2.1) s'est longuement appesantie sur les dangers que les éleveurs migrants (transhumants) causent sur la sécurité alimentaire dans la partie Nord-Est de la RDC, la présente section se propose de la faire ressortir les opportunités offertes en matière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

### 2.2.1 Etat des lieux de l'élevage

Le Bas-Uélé, comme les Provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri, est doté des ressources naturelles abondantes mais insuffisamment exploitées. S'agissant particulièrement de l'élevage, les ménages ruraux ne pratiquent que l'élevage du petit bétail et de la volaille et ce à des proportions très faibles comme l'indique le tableau ci-dessous

Tableau IV. **Activité de l'élevage dans le Bas-Uele de 2004 à 2019 (par têtes)**

	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2019
<b>1. Type d'élevage</b>									
Caprin	40.059	40.179	40.299	40.420	40.615	40.764	40.845	40.927	40.968
Porcin	3.169	3.160	3.174	3.188	3.186	3.210	3.232	3.254	3.265
Volaille	463.840	465.228	469.438	472.265	475.089	477.935	480.807	483.696	485.147
Bovin	41	42	44	46	49	55	61	69	75
<b>2. Evolution de la population</b>									
					1.251.136	1.288.671	1.327.330	1.367.149	1.408.164

**Source :** 1. Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), différents annuels statistiques de 2004 à 2020,

<sup>14</sup> G., Azoulay et J.C., Dillon, op.cit., idem

2. Division Provinciale de la Santé (DPS) du Bas-Uele, 2016. Données actualisées au taux de 3%/an.

Comme on le voit, l'élevage demeure quasi-stationnaire sur toute la période contrairement à l'évolution dynamique de la population. Dans ce cas d'espèce, l'offre des produits d'élevage sera constamment déficitaire et ce avec un niveau de prix très élevé. La présence des éleveurs Mbororo constitue une opportunité pour la disponibilité de la viande de bœuf pour les populations locales.

### 2.2.2 Croissance de la disponibilité des produits d'élevage

Dans le cadre de la commercialisation, la transformation et la conservation des produits de l'élevage, les autorités provinciales et le secteur privé peuvent envisager :

- l'érection d'un ou plusieurs abattoirs modernes,
- la production des boîtes de conserve et de la charcuterie,
- le séchage et le tannage des peaux,
- l'industrie de la maroquinerie (production des sacs, chaussures, ceintures, etc.).

La transformation industrielle des produits d'élevage crée des emplois, de la valeur ajoutée des produits, améliore les revenus des travailleurs, contribue à coup sûr à la sécurité alimentaire des consommateurs et à l'amélioration du produit national.

### III. URGENTE NECESSITE POUR LA PROTECTION DE LA FRONTIERE ET L'ENCADREMENT DES ACTIVITES DES PASTEURS MIGRANTS

L'assèchement des nappes marqué par de fortes évaporations d'eau dans la sous-région du Lac Tchad et l'insécurité due à la présence des forces négatives de Boko Haram poussent les éleveurs Mbororo à migrer vers le Bassin du Congo où ils ont trouvé un lieu d'asile propice à leurs activités.

Cependant, la porosité des frontières de la RDC due à l'absence de surveillance militaire et de l'administration est à la base de l'immigration clandestine massive des éleveurs transhumants, dont la présence dans le Nord-Est du pays est à la fois un danger et une opportunité de sécurité alimentaire.

Articulé sur trois paragraphes, ce dernier point aborde respectivement la nécessité de protéger nos frontières, l'encadrement des activités des éleveurs migrants et les retombées sur la sécurité alimentaire.

#### 3.1 Nécessité de protéger les frontières de la RDC

Toutes les fois qu'un peuple se sent plus fort que les autres, la tendance naturelle est de chercher à écraser les plus faibles que lui, à les soumettre à ses lois, à la logique et aux rationalités du vainqueur, à leur imposer sa culture, sa vision du monde et autres pratiques<sup>15</sup>. Un Etat faible, poursuit le Professeur Bongeli, ne vivra que tant que le voudront les Etats forts. La justice entre les Etats ne se conçoit que comme alibi auquel recourent les Etats faibles.

Il en résulte qu'un peuple sans défense n'a droit qu'à une existence éphémère commanditée, telle que voulue et autorisée par les peuples forts. Il est donc irresponsable et suicidaire pour un pays de priver du droit sacré de se doter d'une structure de défense nationale et efficace sous prétexte de compter sur des protections étrangères, fussent-elles régionales ou internationales.

Avant de proposer les mesures de protection de la longue frontière entre le Nord-Est de la RDC et la RCA et le Soudan du Sud, nous commençons par faire un

<sup>15</sup> E., Bongeli, *La Mondialisation, l'occident et le Congo Kinshasa*, Paris, Éd., Harmattan, 2011, p178.

rapprochement entre les migrations des éleveurs transhumants Mbororo dans le Nord-Est de la RDC et la longue immigration étrangère en Ituri et dans le Kivu.

### 3.1.1 Rapprochement entre immigration à l'Est (Ituri et Kivu) et celle des éleveurs Mbororo dans le Bassin de l'Uélé

L'immigration a accompagné l'histoire de l'Ituri et du Kivu durant toutes les conjonctures politiques à la fin du 19<sup>ème</sup> jusqu'au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Durant cette longue évolution historique, l'immigration qui a peuplé surtout le Kivu à partir du Rwanda a d'abord été lente, non armée et clairsemée, pour mériter la qualité de l'immigration corrosive, dans la mesure où elle entamait l'espace territorial du Kivu de manière localisée, sans parvenir à changer la carte du peuplement du Kivu<sup>16</sup>. L'immigration érosive, poursuit l'auteur, a été par nature violente, parce qu'elle agissait avec la même puissance destructive qu'une érosion qui convoie une grande masse d'eau qui emporte tout ce qu'elle rencontre sur son passage, en plaçant au même moment sur les terres nettoyées d'autres dépôts. Elle a débuté avec le génocide inter rwandais de 1994 et a été renforcée par les guerres de l'AFDL et du RCD, ainsi que les chantiers des violences pilotés par le CNDP et le M23.

Plus précisément, l'érosion démographique était destinée à opérer une épuration ethnique et un repeuplement des espaces nettoyés par des populations venues des Etats voisins ; l'objectif stratégique des guerres de l'Est étant, entre autres, l'occupation des terres du Kivu et leur placement sous une souveraineté foncière et territoriale immigrée, après l'avoir arrachée à la légalité coutumière ! Une telle occupation est une illustration parfaite de la balkanisation.

Les flux migratoires des éleveurs Mbororo décrits au premier point de cette étude sont sur le droit chemin des immigrations corrosive et érosive qui se produisent dans le Kivu. En effet, si au début de l'an 2000, l'immigration des éleveurs transhumants dans le Bassin du Congo a été lente, bien localisée, c'est-à-dire une immigration corrosive ; l'évolution des statistiques démographiques indique que, de 2004 à 2021, l'effectif total des Mbororo est passé de 2.463 à 56.000 personnes, soit une progression (exponentielle) de l'ordre de 22 fois en 17 ans seulement. Ne sont-ils pas déjà passés en douceur, c'est-à-dire sans violences manifestes, à l'immigration érosive ? Certainement oui, dès lors que, contrairement à l'espace Kivu caractérisé par une forte densité (112 hab/km<sup>2</sup> en 2015) et donc il y a un rétrécissement des terres par individu, dans le Bas-Uélé, avec une densité de 8 hab/km<sup>2</sup>, les terres sont suffisamment abondantes et vacantes, les éleveurs migrants y accèdent sans beaucoup de peines : les pots de vin que perçoivent les autorités politico-administratives, militaires, policières et de services suffisent.

A cette allure, après avoir obtenu gratuitement l'autorisation d'exploitation sur des vastes concessions des terres, les Mbororo, devenus nombreux plus que les populations autochtones, par exemple dans les Territoires à faibles densité comme Ango (3 à 5 hab/km<sup>2</sup>), risquent de soulever, dans l'avenir, des questions relatives à leur autonomie dans la gestion des terres possédées et surtout de jouissance des droits fonciers territoriaux. D'où l'impérieuse nécessité et l'urgence de sécuriser nos frontières afin de mettre le pays à l'abri de l'immigration clandestine des étrangers.

### 3.1.2 Sécurisation des frontières

La paix sociale est une question de la défense de l'intégrité du territoire contre toute forme d'agression ou d'occupation. A cet effet, la vision de la RDC doit être celle

<sup>16</sup> N., Abemba, « Guerre au centre de la RDC : de l'immigration corrosive à l'immigration érosive », in *Laboratoire d'Analyse Sociale de Kinshasa (LASK)*, Numéro Spécial, Juin 2021, p289.

d'édifier un Etat responsable, fort, prospère et capable d'assurer un leadership que lui confère sa position géographique au centre de l'Afrique, partageant ses frontières avec neuf pays voisins.

Pour être en paix, il faut constituer une force dissuasive à l'égard de potentiels ennemis qui envient vos terres et qui sont prêts à l'agression sous plusieurs formes, avec ou sans motif ! Aucun peuple ne peut espérer obtenir de la communauté internationale ce qu'il ne peut s'octroyer lui-même. En effet, sans une puissance interne, les traités et accords internationaux ne sont que des papiers sur lesquels les pays signent.

A l'Est de la RDC, particulièrement en Ituri et dans le Nord-Kivu, de façon récurrente, les armées d'agression procèdent à des tueries et à des crimes économiques, malheureusement devant la présence indifférente des forces de l'ONU qui se contentent tout simplement de dénoncer les atrocités<sup>17</sup>.

Il est évident que le degré de fragilité institutionnelle qui caractérise la RDC depuis la fin des années 1980 rend l'Etat congolais incapable d'exercer les fonctions essentielles attendues d'un Etat et qui lui confèrent ce statut : la défense de l'intégrité du territoire national, le contrôle des ressources du sol et du sous-sol, la collecte des revenus publics, le développement et la maintenance des infrastructures<sup>18</sup>.

Aucun Etat n'a de devoirs envers un autre Etat. Tout Etat n'a de devoirs qu'à l'égard de lui-même et de ses citoyens. Ces devoirs se résument en un seul : être fort, devenir de plus en plus fort et plus un Etat sera fort, plus il aura raison d'être et de subsister. Par contre s'il n'a pas de force, son existence restera précaire, car dépendant de la volonté de ceux qui ont la force de décider de son sort<sup>19</sup>. La force de défense d'un peuple ne peut pas se limiter à la seule possession d'un armement sophistiqué et imposant. L'histoire récente renseigne sur les cas des peuples qui ont su héroïquement se défendre grâce au moral de leurs hommes (Vietnam, Somalie, Egypte, Iran, Irak, Afghanistan, Syrie, Ukraine, Kinshasa-Masina-Kingasani/RDC en 1998, etc.). Il est établi qu'aucune armée ne peut venir à bout d'un peuple déterminé à se défendre, quelle que soit la puissance déployée par l'ennemi. Donc en plus de l'urgence pour l'Etat congolais de se doter d'une force dissuasive pour protéger ses frontières, cette étude prône aussi pour l'éveil patriotique national.

Cet éveil vise d'inculquer la résistance comme stratégie de prévention de crise : il s'agit d'enraciner une idée ou un comportement dans l'esprit humain. En fait, la conscience de l'individu joue sur lui le rôle de guide et d'interpellateur permanent.

Eu égard à son rôle salutaire pour les peuples congolais, la stratégie de résistance aux conflits devrait habiter la conscience collective<sup>20</sup>.

### 3.2 Nécessité d'encadrer les migrations des éleveurs Mbororo<sup>21</sup>

A côté de la sécurisation des frontières afin de mettre le pays à l'abri d'une immigration massive et incontrôlée des étrangers, il est aussi nécessaire que l'Etat congolais puisse, en toute responsabilité, encadrer la transhumance des éleveurs

<sup>17</sup> E., Bongeli, op.cit., p181.

<sup>18</sup> D., Mukoko, *Guérir le Congo du mal zairois*, Louvain-la-Neuve, Académia-Harmattan, 2021, p192.

<sup>19</sup> E., Bongeli, *D'un Etat-bébé à un Etat congolais responsable*, Paris, Harmattan, 2008, p59.

<sup>20</sup> J., Mbitso Ngedza, « La stratégie de la résistance, un salut pour les peuples de l'Ituri » in *Analyses sociales*, L.A.S.K, Numéro Spécial, Juin 2021, p166.

<sup>21</sup> Les mesures que nous proposons dans le cadre de cette étude ne signifient nullement que nous acceptons l'installation définitive des Mbororo dans le Bassin de l'Uélé. Il appartient à l'Etat congolais d'utiliser la contrainte de la puissance publique et/ou les moyens diplomatiques pour trouver une solution définitive à la présence irrégulière de ces éleveurs sur son sol.

Mbororo se trouvant déjà à l'intérieur du pays. Tenant compte des multiples problèmes dus à la présence de ces éleveurs dans le Bassin de l'Uélé, nous pensons que l'encadrement de leurs activités passe par deux séries de mesures suivantes :

- le cantonnement des éleveurs, et
- l'opérationnalisation des services étatiques.

### **3.2.1 Cantonnement des éleveurs Mbororo**

Afin de stopper la transhumance et diminuer les risques des conflits fonciers et sociaux avec les communautés autochtones, nous proposons le cantonnement des éleveurs dans des espaces délimités. Ainsi, en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des populations locales, et ce après études de faisabilité des experts, ces espaces (sites) de cantonnement peuvent être localisés et géographiquement délimités.

### **3.2.2 Opérationnalisation des services de l'administration**

Le cantonnement des éleveurs à l'intérieur des sites délimités, offre l'occasion à l'administration d'y déployer ses services, notamment :

- le dénombrement exhaustif des éleveurs pourrait être confié à une commission (administrative) composée de la DGM, la PNC, et l'Etat-civil, au lieu de se contenter des déclarations (douteuses) des Mbororo. Des contrôles pour l'actualisation des données peuvent s'opérer trimestriellement,
- l'implication des régies financières pour la détermination des assiettes imposables et la perception des taxes, à travers un guichet unique,
- la mise à contribution des services d'hygiène, vétérinaire et d'assainissement,
- les services des statistiques, de l'économie, du commerce etc. saisissent des données réelles, fiables susceptibles d'orienter les décisions des autorités, etc.

### **3.2.3 Impact sur la sécurité alimentaire**

Grâce à l'implication vigoureuse de l'Etat et de ses services, toutes ces deux séries de mesures devraient avoir un impact positif sur la sécurité alimentaire en ce que :

- le cantonnement des éleveurs et des bétails va diminuer la migration, les conflits fonciers et sociaux. Dans ces conditions, toutes les quatre composantes de la sécurité alimentaire (les disponibilités alimentaires, la stabilité des approvisionnements, l'accessibilité aux aliments et la salubrité) seront faiblement affectées ;
- l'organisation de l'administration de l'économie et l'encadrement de la transhumance des éleveurs vont contribuer à la croissance des produits d'élevage dans toutes les provinces d'accueil. Il y a plus : la transformation industrielle des produits d'élevage crée des emplois, de la valeur ajoutée des produits, améliore les revenus des travailleurs et contribue à coup sûr à la sécurité alimentaire, à travers l'apport en protéines dans l'alimentation.

## **CONCLUSION**

La pratique de la transhumance constitue pour la majorité des éleveurs des pays du Bassin du Lac Tchad une stratégie efficace d'adaptation aux aléas climatiques, dus à la rareté des pâturages. Elle constitue à la fois un mécanisme de survie et une anticipation par rapport aux perturbations vécues et futures qui augmentent de façon permanente la vulnérabilité des éleveurs et des activités auxquelles ils s'adonnent. Il s'en suit que l'intensité des mouvements des pasteurs transhumants est devenue plus importante et les séjours dans les zones d'accueils deviennent de plus en plus longs.

C'est notamment le cas des éleveurs Peuls, communément appelées Mbororo, dont les vagues de migrations dans le Bassin du Congo ont débuté depuis 2000 et deviennent une source grandissante de conflits entre transhumants et autochtones. La présence de plus en plus massive de ces éleveurs dans le Nord-Est de la RDC ces dernières années, affecte directement et de façon inquiétante le système de production agricole des autochtones, nonobstant les possibilités de l'augmentation de l'apport des protéines dans l'alimentation des populations. Afin de stopper l'immigration incontrôlée des éleveurs transhumants dans le Nord-Est du pays, cette étude propose à l'Etat de prendre des mesures drastiques de sécurisation des frontières et insiste aussi sur l'éveil patriotique.

Enfin, cette étude estime qu'en plus des mesures sécuritaires, l'Etat a l'obligation d'encadrer la transhumance des éleveurs se trouvant à l'intérieur du pays à travers leur cantonnement dans des sites délimités et l'opérationnalisation des services étatiques compétents. Un tel dispositif est susceptible d'atténuer les conflits sociaux et les risques d'insécurité alimentaire.

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ABEMBA FATUMA, N., « Guerre au centre-Est de la RDC : de l'immigration corrosive à l'immigration érosive », dans *Laboratoire d'Analyse Sociale de Kinshasa (LASK)*, Numéro Spécial, Juin 2021.
- AHMED MOUMMI, « Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo », dans *Working paper*, SERIES n° 112, BAD, Tunis, Août 2010.
- AZOULAS, G., & DILLON, J-C, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et l'élaboration des stratégies*, Paris, Ed. Karthala, 1993.
- BOLIMA BOLITSI, W., « L'Enclavement du territoire de Yahuma et la pauvreté des paysans Bongando. Etat des lieux et esquisse d'un plan de désenclavement », dans *M.E.S*, n° 71 du Mars- Avril, Kinshasa- R.D.C, 2012, pp. 47-83.
- BOLIMA BOLITSI, W., « La sécurité alimentaire chez les Bongando à l'épreuve de l'enclavement du territoire de Yahuma: endoscopie des faits et esquisse d'un plan de désenclavement du territoire », dans la *revue Regrd lucide*, n°02, d'Avril-Mai-Juin, Kinshasa-RDC, 2021, pp.129-161.
- BONGELI, E., *D'un Etat-bébé à un Etat congolais responsable*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- BONGELI, E., *La Mondialisation, l'Occident et le Congo Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE, *S'Entendre sur la terminologie*, 39<sup>ème</sup> session, Rome, Octobre 2012.
- Données de notre enquête sur la sécurité alimentaire dans la Province du Bas-Uélé, Novembre-Décembre 2021.
- EASTERLY, W., *Les pays pauvres sont- ils condamnés à rester ?*, Paris, Nouveau Horizons, 2006.
- ESISO ASIA-AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Ed. De TIRKA, PUK, UNIKIS Kisangani, RD. Congo, 2012.
- FAO ET CIRAD, *Dynamiques et Facteurs des migrations au Sud du Sahara*, 2018.
- HOUEE PAUL, *Quel avenir pour les ruraux ?*, Paris, Ed. Economie et Humanisme & Les Editions Ouvrières, 1985.

- KABUYA - LUMUNA, S., *Conflits de l'Est du Zaïre*, Kinshasa, Éd, Secco, 1997, 159p.
- KASONGO-NUMBI, *l'Afrique se recolonise : une lecture du demi-siècle de l'indépendance du Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- LEON de St Moulin et KALOMBO TSHIBANDA, *Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo*, CEPAS, Kinshasa, 2005.
- LOMBEYA BOSONGO, L., *Rapport des vacances parlementaires*, circonscription électorale de la Tshopo, Sénat/RD. Congo, août et Septembre, 2008.
- MBITSO NGEDZA, J., « *La stratégie de la résistance, un salut pour les peuples de l'Ituri* » in *Analyses sociales*, L.A.S.K, Numéro Spécial, juin 2021, 161-176pp.
- MOKONDA BONZA, F., « *Développement durable en milieu rural congolais : cas de la Province Orientale* », in *Congo-Afrique*, n°438, 2009, pp.606-632.
- MUKOKO SAMBA, D., *Guérir le Congo du mal zaïrois*, Académia-L'Harmattan, 2021.
- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, « *De la problématique de la sécurité alimentaire dans le territoire de Bambesa : Analyse des faits et esquisse des stratégies de résilience* », dans *M.E.S*, n° 124, du Septembre-Octobre, Kinshasa- RDC, 2022, pp.153-166.
- NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, « *Dialectique sécurité alimentaire et pauvreté en milieu rural congolais : analyse des faits et perspectives* », in *M.E.S*, n° 114, Vol. 1, du juillet- septembre, Kinshasa-RDC, 2020, pp. 45- 60.
- OMASOMBO, J., et al., *Bas-Uélé : Pouvoirs locaux et économie agricole : héritage d'un passé brouillé*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2014.
- SIMMIL, G., *Les pauvres*, Paris, Quadrige, PUZ, 1998.
- SUSAN GEORGE, *Comment meurt l'autre moitié du monde, Les vraies raisons de la faim*, Paris, Robert LAFFONT, 1978.
- TSHIMANGA, R., BISA M., ET LUTUTALA, B., *Nexus, Climat-Eau-Migrations-Conflits dans le bassin du Congo*, Paris, Ed. Esperance, 2022.
- UNIVERSITE DE L'UELE, *Rapport du Colloque sur la Problématique des éleveurs Mbororo dans le Bassin de l'Uélé et recherche d'une paix durable*, Isiro 2019..